

Académie de BORDEAUX

Collège Lucie Aubrac

40260 LINXE

0401015L

☎ 05 58 42 09 68

☒ 05 58 42 09 77

Ce.0401015l@ac-bordeaux.fr

Procès-verbal du Conseil d'administration du 28 novembre 2019

A 17h30, Madame la principale constate que le quorum est réuni, avec 18 membres présents (18 votants) et ouvre la séance. Le secrétariat de séance est assuré par M. Franck BEDERE, professeur.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du précédent CA (du 05/11/2019)
2. Budget 2020 (préparé en Commission Permanente)
3. Questions financières
4. Questions pédagogiques
5. Informations diverses
6. Questions diverses (une question posée par les Agents, une autre par les enseignants)

L'ordre du jour est approuvé.

1. Approbation du PV du précédent CA (du 05/11/2019)

Aucune remarque n'est formulée.

Vote de l'acte N° 11 :

POUR : 18

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

2. Budget 2020 (présenté par Mme TOUTON, adjointe gestionnaire)

Les documents préparatoires ont été envoyés aux membres du CA avec la convocation.

Les documents relatifs à la préparation du budget 2020 sont projetés. Un tableau synthétique permet d'expliquer la présentation et la répartition des différentes parties du budget. Il permet également de visualiser les prévisions de recettes et de dépenses pour chaque service.

Mme TOUTON rappelle que le budget est une prévision des dépenses et recettes pour l'année qui vient; les sommes peuvent donc fluctuer selon les mouvements réels, ce qui donne lieu à des Décisions Budgétaires Modificatives (DBM) présentées et votées par le CA tout au long de l'exercice. Elle rappelle également que le budget fonctionne en année civile et non en année scolaire. Le bilan de ce budget a lieu l'année suivante, lors du Compte Financier.

Pour l'enveloppe à répartir, il est à noter que la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) du Conseil Départemental est en légère augmentation, en lien avec l'évolution des effectifs. Comme l'année dernière, le Conseil Départemental a souhaité moduler ses dotations en tenant compte de l'état des fonds de roulement de chacun d'entre eux. Le mode de calcul est présenté aux membres du CA. Le fonds de roulement lors du dernier compte financier (52617,70€) étant inférieur à la DGF, celle-ci est versée dans son intégralité, soit 81 623€.

Le budget est indicatif, il évoluera en fonction des subventions reçues et des besoins avérés.

SRH : il s'agit d'un service particulier dont les tarifs et le fonctionnement sont fixés par le Conseil Départemental. Il doit impérativement être dissocié des activités pédagogiques. 12% des recettes SRH sont reversées à la collectivité pour la rémunération des agents ; 19,5% des recettes SRH doivent être consacrées à la viabilisation et au fonctionnement ; le reste est dévolu à l'achat de denrées alimentaires. Chaque fois que possible, l'établissement travaille avec la plateforme Agrilocal.

Viabilisation : la collectivité impose d'y consacrer 48 289€, au regard des consommations observées cette année. Cette somme est répartie aux 2/3 sur le service Administration et Logistique et 1/3 sur le SRH. Chaque année, les dépenses réelles sont au-delà des préconisations du Conseil Départemental.

Reprographie : les copieurs administration et salle des professeurs vont être changés en décembre. Ce poste reste très lourd dans le budget malgré la dématérialisation.

AESH : Mme Lesterlin explique que le statut des AESH a changé que ce soit en terme de recrutement ou de type de contrat. Les sommes allouées au paiement des AESH n'apparaissent donc plus dans les budgets de l'établissement. Tous les contrats des AESH sont désormais mutualisés par lycée Montesquieu de Bordeaux.

Bourses : la ligne est fictive puisqu'elle dépend du nombre de boursiers chaque année, et des subventions versées à l'établissement à cet effet. Il est à noter que cette année, 22,2% des élèves sont boursiers contre 21,5% l'an dernier.

Voyages : ski en 6^{ème} et Espagne en 3^{ème}. Un prélèvement de 2000€ sera effectué sur le fonds de roulement pour financer la part accompagnateurs.

Vote de l'acte N° 15 :

POUR : 18 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

3. Questions financières (point présenté par Mme TOUTON)

DBM pour vote : Ouverture de lignes pour les voyages ; affectation des recettes réelles du SRH pour honorer les factures ; déplacer 2400€ de AP vers ALO pour la viabilisation ; prélèvement de 4000€ sur le fonds de roulement en prévision des dernières factures de viabilisation à venir. Mme Touton explique que les frais de viabilisation sont plus élevés que ce qui est préconisé par le Conseil Départemental. L'augmentation des prévisions du CD pour la viabilisation ne semble pas en adéquation avec la surface des locaux depuis les travaux d'agrandissement. Actuellement, 60% de la somme allouée par le CD sert à payer les frais de viabilisation.

Vote de l'acte N° 16 :

POUR : 15 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Mme TOUTON demande au CA de donner délégation au chef d'établissement pour la passation de marchés de moins de 25 000€

Vote de l'acte N° 13 :

POUR : 18 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Mme TOUTON demande au CA de donner délégation au chef d'établissement pour signer des contrats et conventions avec les divers fournisseurs (photopies, Optimarché, assurances,...)

Vote de l'acte N° 14 :

POUR : 18 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

4. Questions pédagogiques (point présenté par Mme LESTERLIN)

- Ce jeudi 28 novembre à midi a eu lieu un petit banquet pour les 18 élèves de l'atelier jardin, accompagnés d'une dizaine de parents et des intervenants de l'atelier. Au menu, une excellente soupe avec les potirons du jardin et des desserts confectionnés par les intervenants.
- Jeudi 12 décembre se déroulera la première journée citoyenne. Chaque élève de l'établissement participera avec sa classe, à 4 ateliers pendant la journée. Les thèmes de ces ateliers seront entre autres :
 - ✓ Addictions aux jeux, aux drogues...
 - ✓ Dangers des réseaux sociaux
 - ✓ Sécurité routière
 - ✓ Protection de l'environnement, développement durable
 - ✓ Sensibilisation au handicap
 - ✓ Laïcité
 - ✓ Relations Filles –Garçons
 - ✓ Racisme, Tolérance
 - ✓

De nombreux intervenants extérieurs participeront à cette journée (PIJ Castets, Gendarmerie, MRAP...) et se verront offrir un buffet froid le midi.

Cette journée est amenée à être reconduite chaque année.

5. Informations diverses

Sécurité aux abords du collège : Suite à un accident sans gravité à la sortie du collège, un bus ayant accroché la voiture d'un enseignant, une réunion a eu lieu sur site le mercredi 27 novembre, avec M. le Maire, le policier municipal, le responsable des services techniques, un représentant de la gendarmerie, un représentant de la RDTL et Mme Lesterlin. En effet, la conception de l'accès au collège et du parking sont source de danger aux moments de forte affluence et lorsque certaines voitures sont mal garées.

Mme Lesterlin confirme que cet espace n'est pas adapté à une circulation mixte (bus, voitures, deux-roues, piétons). Lors de la réunion, des pistes ont été évoquées pour améliorer la situation dans l'idéal (aménager un stationnement en

épi, aménager un espace de stationnement en bord de route départementale, séparer la circulation des bus de celle des voitures, aménager un accès piétons et deux-roues sécurisé,...), mais les réponses sont à long terme puisqu'elles doivent faire l'objet d'une étude tant technique que financière.

Il est nécessaire que les institutionnels (CD, Communauté des Communes, Commune de Linxe) se réunissent pour examiner un réaménagement des abords du collège, qui semble avoir été mal pensé dès l'origine du collège, et qui s'est fortement dégradé depuis les travaux d'agrandissement de l'établissement.

Quelques solutions seront cependant mises en place rapidement : intersection entre la route départementale et l'accès au collège :

Les bordures en partie haute seront peintes en jaune et un panneau de stationnement interdit sera installé pour laisser la place nécessaire aux bus pour tourner.

Des jardinières cimentées seront installés par la mairie sur la partie en herbe du rond-point face à l'entrée du collège.

Des potelets seront installés pour empêcher les véhicules de stationner sur le parvis (les services techniques feront cette installation si possible pendant les vacances de Noël)

Mme Lesterlin demandera aux personnels du collège de stationner autant que possible sur le parking afin de laisser les places entre l'entrée du collège et la route libres pour la dépose des enfants.

Mme Lesterlin fera une communication sur PRONOTE pour donner les consignes de circulation et de stationnement.

La gendarmerie et le policier municipal assureront une présence sur site, dans un premier temps à visée pédagogique, puis de verbalisation.

6. Questions diverses

- Question des agents : est-il possible de retirer les bornes au sol dans les salles les plus anciennes puisque suite à la restructuration, toutes les salles sont maintenant équipées en wifi ?

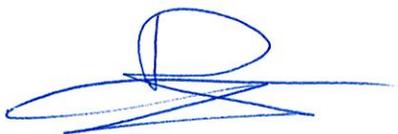
Réponse : cette question relève de la compétence du Conseil Départemental. La collectivité a déjà évoqué cette préoccupation, mais le coût de ces travaux est très élevé, le sol de chaque salle devant être entièrement refait. La question sera donc transmise au service bâtiments du Conseil Départemental.

- Question des enseignants : dans certaines salles de classe, le mobilier est de plus en plus vétuste, notamment les chaises. Existe-t-il un plan de renouvellement de ce mobilier ?

Réponse : Mme LESTERLIN et Mme TOUTON rappellent qu'à l'occasion des travaux au collège en 2016 et 2017, de nombreuses chaises ont été changées, d'une part par le redéploiement des anciennes chaises du self, d'autre part par la dotation de chaises pour deux salles par le CD40. Un état des lieux sur les besoins restant sera réalisé et un courrier sera adressé à la collectivité pour solliciter une nouvelle dotation.

La séance est levée à 19h

Le secrétaire de séance
M. BEDERE



La présidente
Mme LESTERLIN

